Grand Sud

Ensemble des Conseils Syndicaux

2015 - 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le lundi 19 octobre 2015

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA CARRERE TIXADOR syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GOUT, Mme ROUS, Mlle COTTEAUX, Mr. GERBER, Mr. SCULFORT, Mr. NICOT
Excusé : Mr. RYBOLOVIECZ a donné sa démission pour raison personnelle
La gestionnaire de la copropriété : Mme. Claudie AUTHIER

La réunion a commencée à 8h30 et s'est terminée à 13h

A. PREMIERE PARTIE :

➢ **Election du Président**
Mr GOUT est élu à l'unanimité

➢ **Composition des commissions**

- Communication : rapporteur **Mr GOUT**
  Mr GERBER – Mme ROUS – Mr NICOT
- Espaces verts - piscine : rapporteur **Mr GERBER**
  Mme ROUS – Mr SCULFORT -Mr NICOT
- Finance : rapporteur **Mr SCULFORT**
  Mr GERBER – Mr GOUT – Mr NICOT – Mlle COTTEAUX
- Personnel : rapporteur **Mme ROUS**
  Mr GERBER – Mr GOUT – Mr NICOT
- Sécurité : rapporteur **Mlle COTTEAUX**
  Mr GOUT – Mr NICOT – Mr SCULFORT
- Travaux : rapporteur **Mr NICOT**
  Mr SCULFORT– Mr GERBER - Mr GOUT – Mlle COTTEAUX

➢ **Agenda des réunions du conseil syndical et des visites de la résidence**

- Visites d'immeuble :
  - tous les 1ers lundis de chaque mois, le matin sauf juillet et aout.
- Date des conseils syndicaux :
  - Lundi 7 décembre 2015 à 8h30
  - Lundi 18 janvier 2016 à 8h30
  - Lundi 7 mars 2016 à 8h30
  - Lundi 18 avril 2016 à 8h30
  - Lundi 30 mai 2016 à 8h30

➢ **Date de la prochaine Assemblée Générale : le lundi 25 juillet 2016**

B. DEUXIEME PARTIE

- **CONCERNANT L'ASSEMBLEE GENERALE 2014 :**
  - **Résolution 23** : Les travaux n'ont toujours pas été réalisés par Mr SALLOUM.

- **ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES**
  - **Affaire SOURGENS V**
    Mr et Mme SOURGENS n'ont pas encore déposé leurs écritures. Le Juge de la mise en état leur a fait injonction d'avoir à conclure pour l'audience de 10/12/2015
  - **Assignation PANIER**
    - Les mises en eau de la toiture n'ont pas permis d'identifier l'origine du sinistre. Le défaut d'étanchéité sur la surface du toit doit être écarté
    - Une nouvelle date d'expertise est prévue le 21 octobre 2015. Entre temps, une entreprise procédera à la mise en eau des solins.
    - Par ordonnance rendue le 26 aout 2015, le Juge a donné droit aux prétentions du syndicat des copropriétaires. L'expertise est étendue aux infiltrations dans le globe du hall d'entrée du bâtiment C.
  - **Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :**
    Nous n'avons plus de nouvelles informations.
  - **Expertise judiciaire :**
    - *Bâtiment E*
      Des travaux vont être réalisés par les entreprises FONDEVILLE et JELUPI.
      Si ces travaux sont efficaces (à contrôler lors des pluies d'automne et d'hiver), le dossier sera clôturé.
      Si les infiltrations persistent, l'expert préconisera la réfection complète de l'étanchéité.
    - *Piscine*
      Compte tenu des imprécisions de l'expert judiciaire, le syndic se rapprochera de Mr SERRA, expert, pour analyser les problèmes et trouver l'origine du sinistre.

- **PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES**
  - **Commission communication**
    - Acquisition du lot 284 : le conseil syndical autorise le syndic à mener à bien la transaction de façon à valider un montant d'achat définitif lors de la prochaine réunion du conseil syndical.
    - Ravalement bâtiment C : l'entreprise SIPRIE donne son accord pour le maintien de ses prix pour 2016.
    - Installation de panneau d'information dans les locaux vide-ordures pour la dépose des encombrants et le récupérateur de verre :
    - Les affiches créées par le conseil syndical seront apposées sur les portes des locaux containers.

- **Commission espaces verts – piscine**
  - Abaissement de la terre dans la jardinière du bâtiment C : l'appel de fonds est fixé au 15/10/2015. Les travaux seront réalisés avant la fin 2015.
  - Le conseil syndical demande à Mr MARTINEZ de détailler avec plus de précisions son contrat.
- **Commission finance**
  - Contrôle intermédiaire des comptes fixé au vendredi 20 novembre 2015 à 10h
  - Le placement de 15 338.15 € devenu 15 498.91 € est sur le compte Caisse d'Epargne (livret A) n° 00108993139
- **Commission personnel**
  - Compte rendu oral de Mr GOUT suite au rendez-vous avec Mr COSTE : les points ont été évoqués et Mme AUTHIER prendra contact avec Mr COSTE.
  - Approbation du calendrier de congés du personnel proposé pour 2016 : il sera mis sur le site après validation par la commission.
  - Absence du personnel : rappel des actions prévues :
  - La commission fixe un rendez-vous pour traiter de ce sujet le lundi 9 novembre 2015 à 10h
- **Commission sécurité**
  - *Mise en conformité des garages sur les édicules* :
    - Un point sur les travaux restant à réaliser sera fait lors de la prochaine visite d'immeuble. Puis Mme AUTHIER demandera à la Sté BUREAU VERITAS de valider la conformité des travaux
  - Conformément à la demande de l'assemblée Générale, une étude pour différents systèmes de protection incendie sera demandée.
- **Commission travaux**
  - Procédure en cas d'inondation des fosses ascenseurs : FREDERIC bloquera les ascenseurs lors des alertes orange. Ce point sera vu en commission personnel.
  - Trappes de désenfumage bâtiment A : Mr ORTIZ, représentant de la Sté ISS, informe qu'il ne peut pas s'aligner aux pris de AZ Incendie.
    Compte tenu du faible écart de prix et du fait que la Sté ISS détient le contrat d'entretien, les travaux seront confiés à cette entreprise.
  - Modification de la porte d'entrée du bâtiment B : les travaux seront réalisés début 2016.
  - Remplacement du skydome bâtiment B : devis ISS : 1820.50 €
    Voir avec la Sté DURINI car ce skydome se trouve sur l'étanchéité réalisée en 2015
  - Mme NICOLAS : Mr NICOT et FREDERIC placeront un piquet pour soutenir la clôture du jardin qui a été détériorée.
  - Le portillon qui a été récupéré sera placé en sortie de garage bâtiment C en début 2016.

- **Point divers issus des conseils syndicaux :**
  - **Bâtiment A**
    - Nouveaux éclats béton côté parking : suite à l'expertise, ces éclats ne relèvent pas de la décennale et ont été réparés dans le cadre de l'entretien de l'immeuble.
  - ***Bâtiment B***
    - Détecteur 5ème étage : la Sté INTER ACCESS interviendra lorsque Mr NICOT sera présent.
    - Flaque d'eau sortie côté plage : la Mairie devrait intervenir.
    - Le caisson VMC a été déplacé par la Sté ISS. Coût 1537.80 €.
    - Il est inutile de prévoir ne grille d'évacuation en point bas au niveau de l'allée garage sous le bâtiment E puisqu'il n'y a pas de réseau d'évacuation et dans la mesure où il y existe une pompe de relevage.
  - ***Bâtiment C***
    - Infiltration dans le coffret électrique : l'expertise a eu lieu le 18 juin 2015. L'expert Mr GLAUDIS a été relancé pour le rapport.
    - Cage d'escalier du C2 : L'humidité ne vient pas de l'édicule ascenseur mais des dalles des balcons. Ce point sera traité dans le cadre des travaux de ravalement.
  - ***Bâtiment E***
    - Les divers raccordements et la suppression du circuit électrique entre l'immeuble et le parking sont faits.

C. QUESTIONS DIVERSES

- Contrats EDF : tarifs jaunes et verts. Deux contrats sont en cours de négociation.
- Tableaux d'affichage : ils ont été livrés à FREDERIC qui va les poser.
- Tapis de sol : CATHERINE et SANDRINE seront consultées pour la commande
- Mise en eau sur les parkings du bâtiment C : la Sté SUDTEC est intervenue. Nous attendons le compte rendu.
- Remplacement des cornières soutenant la grille d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C : plusieurs entreprises seront consultées dont la Sté DURINI et une reprise de l'étanchéité sur une bande de 80 cm de chaque côté est à prévoir.
- Travaux sur les évacuations d'eau de pluie dans les garages :
  - La Sté TORRES a réalisé les travaux sur le réseau
  - La Sté DURINI interviendra le 21 octobre pour raccorder les évacuations réalisées sur les parkings 3, 4, 7 et 8.
  - Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages : Mme DELPLANQUE sera consultée pour préconiser une solution technique afin d'éviter « les risques de chutes ».
  - Portes métalliques en sortie des garages : FREDERIC les traitera à l'antirouille sous le contrôle de Mr NICOT.

- Containers jaunes : L'achat n'a pas été fait et puisqu'il n'y a pas eu de problèmes particuliers dus à ce manque de containers durant la saison, la décision est annulée.
- Un devis pour traiter les moquettes du bâtiment B en fin de saison sera demandé.
- La mise en peinture des locaux vide-ordures des bâtiments A et B sera réalisée par FREDERIC (dans les locaux qui le nécessitent)
- Dossier LE TOHIC : la Sté SIPRIE doit faire une mise en eau de la façade
- Rangement des clés des appartements dans la loge : FREDERIC sera consulté pour étudier le problème et proposer une solution.
- Peinture des sous-sol « sortie ascenseur » du bâtiment E : ces travaux demandés par Mr HERPIN seront confiés à FREDERIC
- Suite aux coulures noires en façade du bâtiment C se situant au niveau du dernier étage au-dessus de l'entrée, à l'aplomb des verrières en polycarbonate, on demandera à Mme Delplanque une solution afin de résoudre ce problème et de mettre en place un système de récupération des eaux pluviales. Ces travaux seront faits lors du ravalement

- Ordre du jour de l'assemblée Générale 2016 :
  - Demande de Mr BECHER : Modification des horaires d'ouverture de la piscine 10h à 20 h
  - Remplacement de la porte accès plage bâtiment B
  - Mise en peinture de toutes les portes palières du bâtiment B

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le vendredi 4 décembre 2015

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA CARRERE TIXADOR syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GOUT, Mlle COTTEAUX, Mr. GERBER, Mr. SCULFORT,
Excusés : Mme ROUS, Mr. NICOT
La gestionnaire de la copropriété : Mme. Claudie AUTHIER

La réunion a commencée à 14h et s'est terminée à 18h

A. RAPPEL DES ARTICLES VOTES EN ASSEMBLEE GENERALE

✓ *AG 2014 :*

- **Résolution 23** : Le syndic demandera à Mr SALLOUM s'il a l'intention de faire les travaux.

✓ *AG 2015 :*

- **Résolution 21** : acquisition du garage lot 284 (voir commission communication)
- **Résolution 22** : conformité des garages (voir commission sécurité)
- **Résolution 23** : Bât. A : trappes de désenfumage (voir commission travaux)
- **Résolution 24** : Bât. B : porte coulissante automatique (voir commissions travaux)
- **Résolution 29** : abaissement de terre jardinière du bât C (voir commission espaces verts)
- **Résolution 39** : éclairage public (voir commission travaux)

B. ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES EN COURS

✓ *Affaire SOURGENS V*

Le syndic n'a pas d'information complémentaire.

✓ *Assignation PANIER*

L'expertise a eu lieu. Le syndic a fourni à l'expert tous les documents demandés avant le 25/11.

✓ *Infiltrations globe de l'entrée du bâtiment C*

Par ordonnance rendue le 26 aout 2015, le Juge a donné droit aux prétentions du syndicat des copropriétaires et l'expertise dans le cadre de l'assignation PANIER est étendue à ces infiltrations. Tous les documents demandés par l'expert ont été envoyés.

✓ *Expertise judiciaire :*

- *Bâtiment E*

La Sté JELUPI interviendra le lundi 7 décembre 2015.

- *Piscine*

Le syndic a consulté Mr SERRA. Celui-ci demande copie du dossier afin de pouvoir l'étudier avant le rendez-vous avec le syndic.

- ✓ *Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :*

  Nous n'avons plus de nouvelles informations. Le syndic va contacter Maitre MARECHAL pour faire un point définitif.

C. PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES

- ✓ *Commission communication*
  - Acquisition du lot 284 : le conseil syndical accepte de fixer à 7000 € le prix d'achat.

    Diamant Bleu : 2 200.00 €
    Financière : 3 950.00 €

    6 150.00 €
    Proposition : 7 000.00 €

    Le syndic se mettra en rapport avec la société propriétaire.
  - Certains comptes rendus (commission personnel) ne seront pas publiés et seront fournis à la demande des copropriétaires.
- ✓ *Commission espaces verts – piscine*
  - Abaissement de la terre dans la jardinière du bâtiment C : Les travaux seront réalisés avant la 1ère semaine de février 2016.
  - Contrat avec l'entreprise Mr MARTINEZ : nous avons reçu le contrat détaillé. Mr GERBER rencontrera Mr MARTINEZ pour en discuter
  - Nettoyage des palmiers : cette prestation est prévue au contrat de Mr MARTINEZ. La date sera fixée.
  - Rappel de juin 2015 : la mairie n'a toujours pas réalisé l'entretien des palmiers dans la jardinière coté plage. Le syndic relance la Mairie.
- ✓ *Commission finance*
  - Les comptes ont été contrôlés. Un compte rendu sera établi
- ✓ *Commission personnel*
  - Réunion du 9 novembre :

    Présentation du compte rendu et commentaires notamment sur le système de remplacement préconisé pendant les congés ou absences prolongées de FREDERIC (pour les portails électriques : voir la commission sécurité).

    Le syndic demandera à AMS s'ils assurent des astreintes pendant les congés de FREDERIC et hors présence de SANDRINE sur la copropriété (la nuit). Dans l'affirmative, un chiffrage sera établi.
  - Les containers stockés dans les garages souterrains :

    Nous avions déjà évoqué qu'en haute saison, il serait souhaitable de trouver une procédure permettant de réduire le temps entre le moment où MARC met les containers pleins dans les sous-sols et où FREDERIC les monte au niveau de la rue.

    MARC et FREDERIC proposeront une solution.
- ✓ *Commission sécurité*
  - Conformité des garages en sous-sol :

Lors de la visite d'immeuble, si le syndic constate que les travaux sur les portes de garage semblent convenables, il demandera à la Sté BUREAU VERITAS de valider la conformité de ces travaux.

Il a été constaté une activité de menuiserie dans le garage de Mme DUBOIS : le syndic lui adressera un courrier.

- Pour les portails électriques :

  Une étude sera faite pour la mise en place de batteries.

- Demande de l'Assemblée Générale :

  La Sté ISS sera consultés pour une étude des différents systèmes de protection incendie

✓ *Commission travaux*

- Trappes de désenfumage bâtiment A : les travaux seront réalisés le 20 décembre ou la 1ère quinzaine de janvier 2016.
- Modification de la porte d'entrée du bâtiment B : les travaux sont prévus pour début 2016
- Skydome bâtiment B : les travaux seront réalisés le 20 décembre ou la 1ère quinzaine de janvier 2016 par la Sté ISS
- Flaque d'eau sortie côté plage, bâtiment B : suite à la réunion entre la Mairie de Canet et les différents acteurs de canet Sud, ce sujet a été évoqué et devrait être résolu. En attendant, le syndic demande à MARC de balayer l'eau après chaque pluie.
- Eclairage public : ce problème a également été évoqué lors de cette même réunion, la mairie envisagerait un aménagement particulier. Le syndic va relancer la Mairie et demander l'élévation des globes accès Grand Sud.
- Infiltration dans le coffret électrique bâtiment C :

  L'expertise ayant eu lieu le 18 juin 2015, l'expert Mr GLAUDIS et la SMABPT ont été relancés pour le rapport. La Sté FONDEVILLE a réalisé des travaux d'isolation (à suivre).

- Entrée bâtiment C : conformément au devis accepté, la Sté DURINI a bien posé du gravier au-dessus de l'entrée du bâtiment pour réguler l'évacuation de l'eau de pluie.

D. RAPPEL DES DIVERS TRAVAUX A PREVOIR DEBUT 2016

- ✓ Faire placer un piquet pour soutenir la clôture du jardin qui a été détériorée chez Mme NICOLAS.
- ✓ Faire placer le portillon qui a été récupéré en sortie de garage bâtiment C.
- ✓ Faire intervenir la Sté INTER ACCESS lorsque Mr NICOT sera présent pour le détecteur du 5ème étage.
- ✓ Le syndic a relancé la Sté SIM pour les portes de sortie de garages qui rouillent
- ✓ La peinture des locaux vide-ordures (qui le nécessitent) des bâtiments A et B par FREDERIC est en cours de réalisation.
- ✓ FREDERIC a terminé la peinture des sous-sols « sortie ascenseur » du bâtiment E demandée par Mr HERPIN.
- ✓ Le remplacement des robinets d'eau avec tête de sécurité a été demandé à Mr TORRES, plombier.

E. QUESTIONS DIVERSES

- Changement traditionnel des codes des portes d'entrée des bâtiments après l'été : pour cette année, les codes ne seront pas remplacés. Ils le seront l'an prochain.
- Contrats EDF : tarifs jaunes et verts. FONCIA sera relancé.
- Tableaux d'affichage : FREDERIC a installé les tableaux d'affichage.
- Tapis de sol : CATHERINE et SANDRINE seront consultées concernant la qualité des tapis à commander
- Mise en eau sur les parkings du bâtiment C : nous n'avons pas eu de compte-rendu de l'intervention de la Sté SUDTEC. La facture est bloquée.
- Cornières soutenant la grille d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C : les Stés DURINI et GIM'ETANCHEITE ont été consultées.
- Travaux sur les évacuations d'eau de pluie dans les garages : les travaux ont été réalisés par Mr TORRES et la Sté DURINI
- Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages souterrains : Mme DELPLANQUE sera consultée pour préconiser une solution technique afin d'éviter « les risques de chutes ».
- Moquettes du bâtiment B : la Sté BRICONET sera consultée et un devis pour la location d'une machine professionnelle sera demandé.
- Dossier LE TOHIC : la Sté SIPRIE doit faire une mise en eau de la façade. Elle a été relancée.
- Rangement des clés des appartements dans la loge : FREDERIC sera consulté pour étudier le problème et proposer une solution.
- Projet de Mr COOK : le conseil syndical s'est rendu sur place. A priori, les travaux sont prévus par le règlement de copropriété. Le syndic demandera à Mr COOK s'ils ont été réalisés.
- Problème d'étanchéité terrasse appartement Mr MOREL : le conseil syndical accepte le devis de réfection de l'étanchéité de la terrasse établi par GIM'ETANCHEITE pour un montant de 2178.00 €

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le lundi 18 janvier 2016

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA CARRERE TIXADOR syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GERBER, Mr. GOUT, Mr. NICOT, Mme ROUS, Mr. SCULFORT.
Absent Excusé: Melle Valérie COTEAUX
La gestionnaire de la copropriété : Mme. Claudie AUTHIER

La réunion a commencée à 8h30 et s'est terminée à 13h

A. ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES EN COURS

- ✓ *Affaire SOURGENS V*
  Le dossier sera plaidé le 15 février 2016.
- ✓ *Assignation PANIER*
  Aucune évolution à ce jour
- ✓ *Infiltrations globe de l'entrée du bâtiment C*
  Comme pour l'assignation citée au-dessus il n'y a aucune évolution à ce jour.
- ✓ *Expertise judiciaire :*
  Bâtiment E
  Les travaux ont été réalisés par la Sté JELUPI : le résultat est à valider.
  Piscine
  Mme AUTHIER rencontrera l'expert Mr SERRA fin janvier.
- ✓ *Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :*
  Le syndic va relancer Maitre MARECHAL et demander éventuellement un certificat d'irrécouvrabilité.

B. PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES

- ✓ *Commission communication*

  Acquisition du lot 284 :
  La Société propriétaire a reçu une proposition d'achat du lot, mais n'a pas encore répondu, elle sera relancée pour obtenir une réponse.

- ✓ *Commission espaces verts – piscine*

  Abaissement de la terre dans la jardinière du bâtiment C : Les travaux sont prévus mi-février.
  Contrat avec l'entreprise Mr MARTINEZ : La commission espaces verts vérifiera régulièrement les interventions de Mr MARTINEZ.
  Nettoyage des palmiers : Mr MARTINEZ sera relancé afin que cette prestation soit réalisée rapidement.
  Compteur d'eau des espaces verts : la SAUR est intervenue sur le compteur fuyard.

- ✓ *Commission personnel*

  Humanis :

  La copropriété « GRAND SUD » avait adhéré de façon individuelle à une prévoyance Humanis pour le maintien du salaire en cas d'arrêt de travail.

  Le nouveau contrat Humanis négocié prévoit que nous pouvons avoir cette faculté, mais en option.

  Le conseil syndical donne son accord pour souscrire cette option mais demande des explications plus précises au service RH de FONCIA.

  Les containers stockés dans les garages souterrains :

  Mme AUTHIER relancera FREDERIC et MARC pour définir une solution efficace, définitive et écrite.

- ✓ *Commission sécurité*

  Conformité des garages en sous-sol :

  Le conseil syndical accepte le devis de la Sté BUREAU VERITAS concernant la conformité des travaux réalisés.

  Pour les portails électriques :

  Le syndic va relancer la Sté SIM concernant le devis pour la mise en place de batteries.

  Demande de l'Assemblée Générale sur l'étude des différents systèmes de protection incendie :

  Un rendez-vous a été fixa avec la Sté ISS le jeudi 21 janvier 2016.

- ✓ *Commission travaux*

  Trappes de désenfumage bâtiment A : les travaux ont été réalisés.

  Modification de la porte d'entrée du bâtiment B : un rendez-vous sera pris avec la Sté SDEA et Mr NICOT.

  Skydome bâtiment B : les travaux ont été réalisés par la Sté ISS.

  Eclairage public : le conseil syndical prendra contact avec le commissaire de quartier pour la question de l'élévation des globes accès Grand Sud.

  Infiltration dans le coffret électrique bâtiment C :

  Les travaux ont été réalisés par la Sté FONDEVILLE. Il conviendra d'effectuer un contrôle lors des prochaines pluies.

  Infiltrations chez Mr MOREL :

  Une reprise de l'étanchéité de la terrasse de Mr DOMENGE a été réalisée, et la réfection de l'étanchéité de la terrasse du dessous a été réalisée par la Sté GIM'Etanchéité

C. RAPPEL DES DIVERS TRAVAUX A PREVOIR

- ✓ Faire placer un piquet pour soutenir la clôture du jardin qui a été détériorée chez Mme NICOLAS.
- ✓ Faire placer le portillon qui a été récupéré en sortie de garage bâtiment C.
- ✓ Faire chiffrer la mise en place de détecteurs sur la partie non équipée.
- ✓ La peinture, des locaux vide-ordures (qui le nécessitent) des bâtiments A et B, a été réalisée par FREDERIC.
- ✓ Le remplacement des robinets d'eau avec tête de sécurité a été réalisé par Mr TORRES, plombier.

D. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Point général sur la dernière visite de la résidence :

  Nettoyage des moquettes du bât. B : cette prestation sera confiée à la Sté BRICONET. Il faut prévoir la pose de papiers de protection après le nettoyage.

  Désherbage des toitures : Mr MARTINEZ sera relancé

  Le conseil syndical accepte le devis de la Sté CASH HYGIENE pour l'achat d'un nettoyeur haute pression. Montant : 384.00 €.

  Balayeuse : Mr NICOT contrôlera l'état de cet appareil et fera un compte rendu au conseil syndical.

  Douche local salariés, bât E : le conseil syndical accepte le devis de Mr TORRES.

- ✓ Contrats fourniture d'électricité : le contrat a été souscrit auprès de GDF SUEZ.
- ✓ Tapis de sol : nous avons reçu un devis de la Sté CASH HYGIENE d'un montant de 3825.19 €. Le conseil syndical va consulter d'autres entreprises.
- ✓ Mise en eau sur les parkings du bâtiment C : nous n'avons pas eu de compte-rendu de l'intervention de la Sté SUDTEC. La facture est bloquée.
- ✓ Cornières soutenant la grille d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C : les Stés DURINI et GIM'ETANCHEITE ont été consultées.
- ✓ Seule la société DURINI a répondu, le syndic va donc demander un devis supplémentaire à l'ETANCHEITE CATALANE .
- ✓ Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages : Mme DELPLANQUE va transmettre une étude pour préconiser une solution technique afin d'éviter « les risques de chutes ».
- ✓ Dossier LE TOHIC : la Sté SIPRIE a fait une mise en eau de la façade. Nous attendons le compte rendu et le devis des travaux nécessaires.
- ✓ Rangement des clés des appartements dans la loge : FREDERIC étudie le problème et doit proposer une solution. Il sera relancé.
- ✓ Mr SALLOUM concernant la réalisation de ses travaux : Un courrier sera envoyé à Mr SALLOUM pour savoir s'il compte toujours réaliser les travaux ayant fait l'objet d'une demande particulière lors de l'A.G. de 2014.

- ✓ Projet de Mr COOK : les travaux seront réalisés dans les prochains mois par Mr COOK.

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le lundi 7 mars 2016

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA CARRERE TIXADOR syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GOUT, Mr. GERBER, Mr. SCULFORT, Mr. NICOT
Excusée : Mme ROUS
Absente : Mlle COTTEAUX
La gestionnaire de la copropriété : Mlle Anne-Marie BALLESTA

La réunion a commencée à 9h et s'est terminée à 12h 30

A. ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES EN COURS

✓ *Affaire SOURGENS V*

Le dossier a été clôturé par le Juge de mise en état et fixé à l'audience du 15 février 2016.
L'affaire a été plaidée et mise en délibéré.
Le résultat du jugement est prévu courant avril 2016.

✓ *Assignation PANIER*

Une nouvelle expertise a eu lieu le 2 mars 2016.

Celle-ci avait pour but de contrôler s'il existait une corrélation entre les infiltrations dans les globes électriques du rez-de-chaussée et celles dans l'appartement de Mr PANIER.

Il s'avère que ces deux sinistres ont des origines différentes.

- Concernant le rez-de-chaussée :
  Défaut d'étanchéité des solins sur la petite toiture située devant l'entrée et joint de dilatation vertical de l'élément décoratif sur la hauteur de l'immeuble.
- Concernant l'appartement de M PANIER :
  Défaut d'étanchéité du solin en partie basse plate en béton fixé au toit, fissuration à la jonction du local de désenfumage et de la cage ascenseur et dégradation des joints de pénétration au passage du câble de la parabole.
  Nous sommes dans l'attente du rapport.

✓ *Expertise judiciaire :*

- Etanchéité de la dalle du parking devant le bâtiment E
  La reprise du joint de dilatation entre les bâtiments A et E ainsi que le joint de dilatation côté entrée du parking a été faite par la Sté JELUPI conformément aux décisions de l'expert.
  Le travail a été mal réalisé (le bitume a été tassé avec les roues du camion), la protection de la reprise des joints bien que facturée n'a pas été réalisée et 2 grilles d'évacuation ont été arrachées.
  L'expert en a été informé par l'intermédiaire de notre avocat.
  Lors des dernières pluies, nous avons constaté des infiltrations dans les garages au droit du 1er joint de dilatation.
  L'expert en a été informé par l'intermédiaire de notre avocat.

- Piscine

  Nous avons contacté l'expert Mr SERRA qui n'a pas souhaité prendre en charge cette mission.

  La Sté AQUA TECHNIC, en la personne de Mr LAVERGNE, nous a conseillé de nous rapprocher de la Sté EVER BLEU à BEZIERS.

  Le syndic a pris contact avec Mr OUALLET et confirmé sa demande par mail :

  - Demande de devis pour étudier le problème et nous conseiller dans l'expertise judiciaire
  - Demande de devis pour la remise en état pour la saison 2016.
  - Demande de devis pour la réfection totale du PVC armé.

  Mr OUALLET prendra contact avec FREDERIC dès son retour de congé pour voir la piscine.

✓ *Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :*

Nous n'avons pas reçu de certificat d'irrécouvrabilité.

B. PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES

✓ ***Commission communication***

- Acquisition du lot 284 :

  Mr CLOSTE, responsable de la Sté FINANCIERE D'AUJOURD'HUI nous a confirmé son accord pour fixer le prix du garage à 6500.00 € qui couvriront les dettes de FINANCIERE D'AUJOURD'HUI et de DIAMANT BLEU.

  Nous avons demandé les expertises obligatoires et transmettrons le dossier à Maitre DELORT notaire à CANET.

- Remplacement de Mme AUTHIER :

  Mme AUTHIER sera absente jusqu'à début mai environ pour cause de santé. Elle sera remplacée pendant cette période par Mlle Anne- Marie BALLESTA.

✓ ***Commission espaces verts – piscine***

- Abaissement de la terre dans la jardinière du bâtiment C :

  Mr MARTINEZ a terminé les travaux. Nous avons consulté la Sté SIPRIE pour faire un carottage pour agrandir l'évacuation de l'eau de la jardinière.

  Le syndic va demander un devis à Mr MARTINEZ pour faire un drainage de la jardinière située à droite de l'entrée du bât. C

- Nettoyage des palmiers :

  Mr MARTINEZ interviendra début avril

✓ ***Commission personnel***

- Les containers stockés dans les garages en attente de sortie :

  Ces containers seront sortis par FREDERIC à la 1ère heure.

  En période estivale, FREDERIC sortira ces containers avant de faire l'entretien de la piscine.

✓ ***Commission sécurité***

- Conformité des garages en sous-sol :

  Le Bureau VERITAS est venu contrôler la conformité des travaux de ventilation réalisés par les propriétaires sur les portes des garages privatifs.

  Bureau VERITAS a validé ces travaux.

Son rapport a été :

- Envoyé aux propriétaires des garages en leur rappelant que ces aérations ne doivent en aucun cas être obstruées.
- Envoyé à la Mairie
- Mis en ligne sur le site de GRAND SUD
- Mis en ligne sur MyFoncia

○ Trappes de désenfumage :

Les trappes de désenfumage du bât A ont été remplacées par la Sté ISS. Ces travaux sont conformes.

Une trappe de désenfumage a été remplacée au bât B. Nous attendons un devis de mise en conformité de la trappe incendie du 6ème étage.

○ Centrale incendie bâtiment B :

La Sté AMS détient un contrat d'entretien avec action corrective.

Le conseil syndical ayant refusé le devis présenté, Mr JIMENEZ, représentant cette société, va refaire une proposition notamment sur les trappes de désenfumage qui nécessite un remplacement prioritaire.

A la demande également du conseil syndical, Mr JIMENEZ s'engage à ce que les comptes-rendus de visites de contrôles soient transmis au syndic.

○ Système d'astreinte :

Au niveau du personnel, un portable joignable par transfert à partir du n° fixe de la loge a été mis en place.

Ce téléphone portable suivra la personne d'astreinte quel que soit le salarié en congé.

Pour les portails électriques : des devis qui ne paraissent pas concluant nous ont été adressés. L'installation de batteries ne parait pas très simple.

Concernant le portail basculant, il y a la possibilité de l'ouvrir manuellement en cas de coupure de courant, une poignée particulière de type maréchal pourrait être posée. Nous avons reçu les propositions suivantes

- Batterie pour portail coulissant :

  Sté SIM : 368.40 €
- Poignée pour ouvrir la porte basculante :

  Aide Express (329.00 €), Alu Canet (78.10 €)

○ Sécurité incendie :

Suite à la demande de l'assemblée générale 2015, nous avons consulté puis rencontré la Sté ISS sur les obligations en matière d'incendie.

Mr ORTIZ, Sté ISS, nous a transmis des devis.

Le syndic demandera un devis à la Sté IPROTECT.

✓ *Commission travaux*

○ Eclats béton au niveau de la structure des parkings aériens :

Des devis seront présentés à l'assemblée générale 2016.

○ Remplacement des ampoules par des leds dans les couloirs du bâtiment B :

Nous relançons Mr HUMBERT pour qu'il nous transmette son devis.

○ Modification de la porte d'entrée du bâtiment B :

la Sté SDEA a terminé les travaux.

Deux digicodes font fonctionner la porte coulissante : l'ancien et un nouveau placé à droite de la porte

- Eclairage public :

  Mr GOUT a obtenu une réponse émanant de Mr LOMPECH

  a) Pour la création d'un réseau éclairage public dans la traverse « Voiles Blanches, Front de Mer » : une étude de faisabilité doit être faite par Mr Pierre SEREE DE ROCH (pôle VRD) en concertation avec la section éclairage public du pôle logistique.
  Les crédits n'ayant pas été retenus au budget 2016 pour réaliser cette opération, ces travaux ne sont pas programmés cette année.

  b) Concernant le globe existant dans la pelouse à surélever au Grand Sud en Front de Mer : ce globe est situé en domaine privé de la copropriété Grand Sud. De ce fait, cette prestation n'incombe pas à la Ville mais au syndicat de Grand Sud.

C. RAPPEL DES DIVERS TRAVAUX A PREVOIR

- Concernant le piquet pour soutenir la clôture du jardin qui a été détériorée chez Mme NICOLAS :

  Cette intervention vient d'être réalisée au retour de congé de FREDERIC

- Au sujet de la mise en place de détecteurs sur la partie non équipée au bât. B :

  Un deuxième devis sera demandé à la Sté IProtect et la question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

- Le syndic a relancé la Sté SIM pour les portes « sortie de garages » qui rouillent :

  Les 3 portes seront démontées le 7 mars par la Sté SIM, un traitement en usine sera réalisé et les portes remises en place le mardi 15 mars.

D. QUESTIONS DIVERSES

- Tapis de sol :

  Le conseil syndical a choisi le devis de SAINT MACLOU présenté par Mr NICOT.

  La répartition sera faite par bâtiment.

- Mise en eau sur les parkings du bâtiment C :

  La facture de la Sté SUDTEC est bloquée.

- Cornières soutenant la grille d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C :

  Il faut prévoir avec le syndic une mesure « active » de gestion conservatoire soit :
  Prendre une décision rapide, peut-être avant même le prochain conseil, pour faire changer ces cornières dès que nous aurons le devis demandé par Mlle BALLESTA à l'entreprise EGTS. Nous avons déjà celui d'ALU-CANET qui se monte à 1582.90 euros.

- Au sujet de l'étanchéité du caniveau :

  Les entreprises DURINI, ETANCHEITE CATALANE, GIM'ETANCHEITE n'ont pas souhaité répondre à notre demande. Mlle BALLESTA a interrogé la société ATHANER qui a fait le même type de réponse.

  Suivant l'avis de Mme DELPLANQUE, il faut envisager de refaire l'étanchéité de cette zone de parking.

  Il est donc prévu de consulter des entreprises spécialisées dans l'étanchéité pour reprendre cette partie du parking afin de proposer cette réfection lors de la prochaine A.G. et pouvoir bénéficier d'une garantie décennale.

- Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages :

  Le conseil syndical envisage la mise en place d'un garde-corps. Il étudiera la question sur le plan esthétique de cette installation.

- Dossier LE TOHIC :

  L'origine du sinistre a été localisée. L'expertise a eu lieu pour l'indemnisation de Mr LE TOHIC. La Sté SIPRIE est intervenue sur la façade.

- Projet de Mr COOK :

  les travaux ont été réalisés conformément à ce qui était prévu

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le lundi 11 avril 2016

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA INFO IMMOBILIER, syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GOUT, Mr. GERBER, Mr. SCULFORT, Mme ROUS
Excusé : Mr. NICOT
Absente: Mlle COTTEAUX
La gestionnaire de la copropriété : Mlle Anne-Marie BALLESTA

La réunion a commencée à 9h et s'est terminée à 11h

A. ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES EN COURS

- ✓ *Affaire SOURGENS V*
  Le jugement a été rendu le 29 mars 2016 par le TGI.
  Il condamne les époux SOURGENS à payer au syndicat des propriétaires de Grand Sud 1000 € de dommages et intérêts, 3000 € au titre de l'article 700 et à FONCIA 1000 € au titre de l'article 700.
- ✓ *Assignation PANIER*
  Nous n'avons pas reçu le rapport d'expertise
- ✓ *Expertise judiciaire :*
  - Etanchéité de la dalle du parking devant le bâtiment E
    L'expert M ARTAUD a pu constater la présence d'infiltrations par temps de pluie.
    La prochaine expertise est fixée au 12 avril.
  - Piscine
    Mr OUALLET est venu sur la résidence. Il va nous transmettre une proposition pour réaliser un écosondage afin de déterminer l'origine des fuites
    Cependant, nous devons également attendre que l'expertise ait lieu
- ✓ *Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :*
  Nous sommes toujours en attente du certificat d'irrécouvrabilité.

B. PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES

- ✓ *Commission communication*
  - Acquisition du lot 284 :
    La SCI propriétaire du lot 284 doit nous transmettre certains documents nécessaires à la vente.
    Les diagnostics obligatoires ont été réalisés.
- ✓ *Commission espaces verts – piscine*
  - Abaissement de la terre dans la jardinière du bâtiment C :
    Nous sommes en attente du devis de Mr MARTINEZ concernant le drainage de la jardinière située à droite de l'entrée du bât. C et l'abaissement de la terre.

Nettoyage des palmiers :

Cette intervention a bien été réalisée

- ✓ *Commission sécurité*
  - Système d'astreinte :

    Le projet d'installation de batterie sur le portail est abandonné.
    Le conseil syndical valide la mise en place de la poignée de type maréchal afin de mieux saisir la porte basculante pour l'ouvrir.
    Nous attendons le retour de Mr NICOT qui a suivi ce dossier.
  - Trappes de désenfumage :

    Nous attendons le devis de la Sté ISS.
  - Sécurité incendie :

    Bâtiment B : nous sommes toujours en attente de la nouvelle proposition de Mr JIMENEZ représentant la Sté AMS.
    Pour la mise en conformité des éléments d'équipement des autres bâtiments, nous avons reçu des devis des Stés IPROTECT et ISS.
    La Sté ISS doit inclure le bâtiment E dans son devis
- ✓ *Commission travaux*
  - Remplacement des ampoules par des leds dans les couloirs du bâtiment B :

    Nous n'avons toujours pas reçu le devis demandé. Nous relançons Mr HUMBERT.
  - Eclairage public :

    Concernant la création d'un éclairage public dans la traverse Voiles Blanches- Front de mer, nous reverrons cette question en 2017.
  - Confirmation, les portes métalliques en sortie des garages ont été traitées et bien remises en place.

C. RAPPEL DES DIVERS TRAVAUX A PREVOIR

- ✓ *Détecteurs sur la partie non encore équipée au bât. B : Nous avons un devis de Mr HUMBERT.*

  Nous attendons la proposition de la Sté IPROTECT.

  La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

D. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ *Tapis de sol :*

  La pose est prévue le 4 mai prochain par Saint Maclou.
- ✓ *Mise en eau sur les parkings du bâtiment C :*

  La facture de la Sté SUDTEC est toujours bloquée. Nous sommes en attente du compte rendu.
- ✓ *Cornières soutenant la grille d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C :*

  Nous sommes en attente du devis de la Sté EGTS pour le remplacement des grilles.
  Le syndic a consulté les entreprises SMAC et ASTEN pour reprendre l'étanchéité de la partie du parking. Ces devis seront présentés à la prochaine assemblée générale.
- ✓ *Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages :*

Nous avons une proposition de la Sté OPALINES pour un montant de 2912.76 €. Le syndic va consulter d'autres entreprises. Ces devis seront présentés à la prochaine assemblée générale.

- ✓ *Dossier LE TOHIC :*

  L'origine du sinistre a été localisée. L'expertise a eu lieu pour l'indemnisation de Mr LE TOHIC. La Sté SIPRIE est intervenue sur la façade.

- ✓ *A la demande d'un conseiller :*

  Décision à prendre quant à la normalisation des plaques professionnelles qui pourraient être apposées dans les halls (dimension, couleur, type de lettrage, …) : cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

- ✓ *Autres propositions :*

  Mme ROUS soulève la nécessité de refaire le nettoyage de la moquette au 7ème étage du bât. B en raison des travaux en cours dans l'appartement de Mr DELPECH.

  Mr GERBER évoque l'idée de séparer l'alimentation du couloir des caves de celle du sas d'accès aux garages afin d'éviter une consommation électrique inutile.
  Nous pourrions éventuellement brancher l'alimentation du sas sur le local poubelles.

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DE LA RESIDENCE LE GRAND SUD
Le lundi 30 mai 2016

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis dans les locaux du cabinet FONCIA INFO IMMOBILIER, syndic de la copropriété à CANET EN ROUSSILLON.
Presents: Mr. GOUT, Mr. GERBER, Mr. NICOT, Mme ROUS, Mr. SCULFORT,
Absente: Mlle COTTEAUX
La gestionnaire de la copropriété : Mlle Anne-Marie BALLESTA

La réunion a commencée à 9h et s'est terminée à 12h

A. ETAT D'AVANCEMENT DES AFFAIRES EN COURS

✓ *Assignation PANIER*

Maitre MARECHAL estime que le devis de SUDTEC ne doit pas être mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale car lors du procès, nous allons tenter d'imputer à l'assureur dommages-ouvrage les travaux qu'il aurait dû assumer autrefois.
Nous attendons le rapport définitif de l'expert. Maitre MARECHAL nous proposera aussitôt une assignation à l'encontre de l'assureur.

✓ *Expertise judiciaire :*

- Etanchéité de la dalle du parking devant le bâtiment E

  Mr ARTAUD s'est rendu sur la résidence et a constaté qu'il y a toujours des infiltrations dans le parking

- Piscine

  Mr ARTAUD a également observé que la piscine était en service depuis 15 jours et qu'aucune déformation ne s'est produite. Ce qui a d'ailleurs été constaté par un huissier. Une autre réunion devrait être convoquée en fin d'été 2016. En cas de déformation du liner, Mr ARTAUD convoquera une expertise immédiatement.

✓ *Affaire GRAND SUD/SCI GRAND SUD MEFER ET AUTRES :*

L'huissier est dans l'impossibilité de délivrer un certificat d'irrécouvrabilité.

B. PROPOSITION DE TRAVAIL POUR LES COMMISSIONS SUIVANTES

✓ *Commission communication*

- Acquisition du lot 284 :

  Le notaire demande que le prix de vente soit voté en assemblée générale et que cette assemblée désigne expressément la personne habilitée à signer l'acte.

- Disposition concernant la vente des garages ou parkings :

  Mr NICOT a transmis un courrier au conseil syndical afin que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la modification du règlement de copropriété afin d'instaurer un droit de priorité aux copropriétaires de la résidence GRAND SUD en cas de vente d'un garage ou d'un parking.
  Le syndic va se renseigner auprès du service juridique afin de déterminer la bonne majorité de vote de cette résolution.

- ✓ *Commission espaces verts – piscine*
  - Abaissement de la terre et drainage dans la jardinière de droite du bâtiment C :
    Les travaux seront entrepris une fois le ravalement de façade du bâtiment C terminé.
- ✓ *Commission sécurité*
  - Système d'astreinte :
    La mise en place d'une poignée de type maréchal afin de mieux saisir la porte basculante a été abandonnée en raison du risque d'endommager les véhicules type 4x4.
    A la place, il sera fixé un fer plat sur toute la longueur de la porte.
  - Sécurité incendie :
    Nous avons tous les devis de la Sté IPROTECT.
    Le devis d'ISS ne mentionne pas le bâtiment E. la Sté ISS a été relancée.
- ✓ *Commission travaux*
  - Remplacement des ampoules par des types led dans les couloirs du bâtiment B :
    Un stock d'ampoules leds sera commandé et les anciennes ampoules grillées seront remplacées, par Frédéric, au fur et à mesure par ces nouveaux modèles.
  - Eclairage public :
    Concernant la création d'un éclairage public dans la traverse Voiles Blanches- Front de mer, la Mairie n'ayant pas prévu ces travaux dans son budget, nous reverrons cette question en 2017.
  - Alimentation électrique du couloir des caves :
    Les sociétés INTER ACCESS et HUMBERT ont été consultées.
  - Modification de l'installation électrique existante pour séparer les entrées des bâtiments E1-E2-E3 qui disjoncte en cas de pluie :
    Le devis de la Sté INTER ACCESS a été accepté pour un montant de 294.43 €.
  - Escalier du C : apparitions de nouvelles infiltrations :
    Ces infiltrations sont dues à des microfissures sur la façade. La remise en état sera effectuée après les travaux de ravalement de la façade.
- ✓ *Commission finance*
  - Le compte rendu du contrôle de compte est en cour de rédaction

C. QUESTIONS DIVERSES

- ➢ Tapis de sol :
  Lorsque les tapis de sol ne sont pas dans une cuve, une barre de sol sera mise en place pour maintenir en place
- ➢ Caniveau d'évacuation des eaux pluviales le long du bâtiment C :
  La reprise complète de l'étanchéité du parking est nécessaire. Nous sommes en attente du devis de la Sté SMAC. Melle BALLESTA a rendez-vous avec la Sté ASTEN le 1er juin.
- ➢ Fermeture de la jardinière au-dessus de la porte des garages :
  Ce dossier fera l'objet d'une question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Nous avons une proposition de la Sté OPALINES. L'entreprise ALU CANET a été consultée.

- Normes particulières concernant les plaques professionnelles qui pourraient être apposées : L'assemblée générale fixera ces normes en se basant sur la plaque déjà installée.

D. AUTRES POINTS NECESSAIRES A VOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

- Modification du règlement de copropriété permettant d'intégrer des parties communes en lots privatifs afin de les vendre :

  Mr GOUT a rédigé un courrier afin s'inciter tous les copropriétaires à envoyer leur pouvoir. Ce courrier fera l'objet d'un envoi séparé de la convocation afin qu'il soit en couleur.

- Réfection du mur du parking rue Frédéric MISTRAL :

  Ce dossier ne présente pas un caractère urgent pour le moment

- Réfection des éclats béton des parkings sous résille en même temps que le ravalement de façade du bâtiment C :

  Frédéric se chargera de purger les éclats béton

- Bâtiment B :
  - Trappe de désenfumage : devis de la Sté ISS de 2504.15 €
  - Remplacement de la porte côté loge : devis de la Sté STAL de 2459.78 €
  - Mise en peinture de toutes les portes palières : nous sommes en attente des devis des Stés SIPRIE et DPS

- Demande de Mr BECHER :

  La modification des horaires d'ouverture de la piscine de 10h à 20h fera l'objet d'une résolution lors de la prochaine assemblée générale. Frédéric terminant son service avant 20h, se posera le problème de son remplacement.

- Demande de Mr HERRADA :

  Remplacement de la porte du bâtiment A en une porte coulissante. La Sté SDEA qui assure l'entretien de la porte coulissante du bâtiment B établira un devis.

Ce compte rendu est approuvé et signé par les membres présents.